

Inspection & Exploitants **EN ACTION(S)**

Pollutions et risques en réduction

Action n° 19 – août 2019

Compagnie Française de Mokta (CFM) à Le Chalard, Ladignac-le-long (87) et Jumilhac-le-Grand (24)

Une nouvelle station de traitement des eaux dans le secteur minier du Bourneix

Le secteur minier du Bourneix comporte plusieurs anciens sites miniers aurifères répartis sur les communes de Saint-Yrieix-la-Perche, Le Chalard, La-Roche-l'abeille et Ladignac-le-long en Haute-Vienne et Jumilhac-le-grand en Dordogne.

Parmi ces sites, l'un des plus importants est celui dit de Cros-Gallet, qui abrite trois installations classées : deux stockages de stériles de flottation (résidus de traitement de minerai d'or) fermés et un stockage de boues issues du traitement des eaux. Le site comporte également une importante station de traitement des eaux (STE) qui traite les eaux d'exhaure du site minier et des stockages de Cros Gallet, ainsi que les eaux de percolats du stockage dit « de la digue des Fouilloux ». Ces dernières, issues du stockage de stériles de flottation également classé ICPE situé en Dordogne, sont recueillies dans un bassin en pied de digue puis pompées sur 1,2 km environ vers la STE. Le bassin et la canalisation ont fait l'objet d'une première vague de travaux de rénovation en 2018, pour un investissement de l'ordre de 400 k€.

Plusieurs actions réalisées depuis 2015 par l'inspection se sont soldées fin 2018 par la signature de l'arrêté inter-préfectoral du 26 novembre 2018 concernant ces différentes installations. Cet arrêté à l'initiative de l'inspection a permis de reprendre, compléter et actualiser les prescriptions de suivi des stockages encadrés par de multiples arrêtés antérieurs. Il encadre également la rénovation totale de la station de traitement des eaux et impose des garanties financières pour les stockages qui y sont soumis (au titre de la rubrique 2720 de la nomenclature des installations classées).

Ce nouvel arrêté permet, un meilleur suivi de l'état des différentes installations et de leurs rejets dans l'environnement, d'approfondir la connaissance du fonctionnement hydrogéologique des sites, ainsi qu'une meilleure lisibilité des obligations de l'exploitant par toutes les parties.



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
NOUVELLE-AQUITAINE

DREAL Nouvelle-Aquitaine

rue Arthur Ranc - CS 60539 - 86020 Poitiers Cedex - Tél : 05 49 55 63 63

En 2019, la station de traitement des eaux (STE) de Cros Gallet a ainsi fait l'objet d'importants travaux de rénovation, avec notamment la construction d'un nouveau bâtiment adapté aux normes actuelles : **bâtiment entièrement sur rétention** abritant les réactifs, les cuves de mélange, l'automate de pilotage et ses alarmes... L'ensemble des systèmes de pompages au niveau des bassins a également été remplacé et l'aire de dépotage des réactifs (par gravité) comporte également un système de rétention.

Les premiers tests sont prévus en juillet, pour une mise en service début septembre 2019. Cet important chantier pour l'exploitant CFM (filiale d'Orano Mining) représente **un investissement complémentaire de plusieurs centaines de milliers d'euros pour l'ensemble du Bourneix et permettra de garantir les performances du traitement des eaux sur le long terme.**



Fin de chantier sur la nouvelle station de traitement (extérieur et intérieur)